**RAPPORT SUR**

**LES RAPPORTS NATIONAUX ET LE SYSTÈME DE RAPPORT EN LIGNE**

*Préparé par le Secrétariat PNUE/AEWA*

**I. Informations contextuelles**

1. L’article V, paragraphe (c), de l’Accord demande aux Parties de préparer un rapport national sur leur mise en œuvre de l’Accord et en particulier les mesures de conservation qui ont été prises. Le format d’origine des rapports a été déterminé par la première session de la Réunion des Parties à travers la Résolution 1.3.
2. L’article V, paragraphe (c), de l’Accord stipule également que les rapports nationaux doivent être soumis au Secrétariat de l’Accord au plus tard cent vingt jours avant la session ordinaire de la Réunion des Parties pour laquelle ils ont été préparés, et que des copies des rapports soumis doivent être immédiatement transmises aux autres Parties par le Secrétariat de l’Accord.

**II. Rapports nationaux : la surveillance de la mise en œuvre de l’Accord et de son Plan d'action**

3. Depuis l’adoption du premier format de rapport national triennal par la Résolution 1.3 de l’AEWA, les Parties ont à plusieurs reprises reconnu l’importance des rapports nationaux comme outils de surveillance de la mise en œuvre de l’Accord. On s’attend généralement à ce que la mise en œuvre de l’Accord et de son Plan d’action soit renforcée par un examen régulier de la mise en œuvre nationale au moyen d’un processus de rapport national.

4. Outre celles adoptées par la MOP2, des Résolutions relatives aux rapports nationaux ont à ce jour été adoptées par chaque MOP de l’AEWA : la Résolution 1.3 établit le premier format de rapport national triennal, la Résolution 3.5 charge le Secrétariat de développer un format de rapport national en ligne, qui a ensuite été adopté et approuvé par les Parties à travers la Résolution 4.7. Il s’agit également du format utilisé pour les rapports des Parties contractantes à la MOP5.

5. Lors des sessions de la Réunion des Parties, les Parties ont également exprimé le désir de voir adoptés par l’AEWA des formulaires de rapport national n’étant pas inutilement complexes et ne répétant pas les données déjà recueillies par d’autres Conventions et programmes internationaux liés à ces dernières.

6. Les Parties à l’AEWA ont aussi sans cesse souligné le besoin de coopération et de synergies dans le domaine des rapports nationaux. Par exemple, la Résolution 1.3 charge tant le Comité technique que le Secrétariat de collaborer activement avec les autres conventions internationales afférentes, le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (PNUE-CMSC) et les autres organisations internationales sur les questions relatives aux rapports nationaux, y compris sur l’harmonisation des données et le recueil et la gestion de l’information, afin d’encourager le développement de synergies. La Résolution 3.5 souligne que le format de rapports nationaux devra chercher à faire progresser l’harmonisation du système de rapport avec ceux d’autres accords internationaux de biodiversité par le développement de modules de rapport communs, tandis que la Résolution 4.7 demande au Secrétariat de travailler en collaboration étroite avec le Secrétariat de la CMS et avec l’aide du PNUE pour faire progresser l’harmonisation des formats de rapport de l’AEWA et de la CMS, si possible.

**III. Rapports nationaux en ligne : Historique**

7. En mai 2005, la 6ème Réunion du Comité technique a recommandé le développent d’un système en ligne en tant qu’outil visant à une meilleure harmonisation des modèles de rapport de l’AEWA. Lors de la MOP3, le Secrétariat a reçu la tâche de développer le format en ligne de rapport national par le biais de la Résolution 3.5, qui chargeait le Secrétariat le faire en étroite coopération avec le Comité technique et le Secrétariat de la CMS, et de chercher à faire progresser l’harmonisation des rapports avec les autres accords internationaux sur la biodiversité.

8. Le PNUE et le gouvernement de la Norvège ont financé le développement du système de rapport national en ligne. De 2006 à 2008, le PNUE-CMSC a travaillé sur un projet financé par la Norvège sur la *Gestion des connaissances pour les AEM,* avec la Division du droit environnemental et des conventions (DELC) du PNUE) et les Secrétariats de six conventions et accords relatifs à l’environnement.[[1]](#footnote-1) L’objectif du projet était d’améliorer la mise en œuvre des accords relatifs à la biodiversité grâce à l’utilisation stratégique de l’information. Le développement d’un système de rapport national en ligne, initialement pour la CMS, l’AEWA et la CITES, était l’un des résultats attendus de ce projet.

9. Il est important de noter que le système de rapport en ligne prévu était l’un des nombreux volets de ce projet et qu’un composant analytique du système de rapport était planifié dans un projet de suivi de Gestion des connaissances pour les AEM.

10. Lors de la MOP4, en septembre 2008, le Secrétariat a présenté le format de rapport national en ligne tel que développé par le Secrétariat en étroite coopération avec le Comité technique et déployé en ligne par le PNUE-CMSC dans le contexte du projet PNUE susmentionné. Tandis que le modèle (format) de base du rapport de l’AEWA était déjà prêt, le système de rapport sous-jacent n’avait pas encore était testé de manière approfondie. Avec la Résolution 4.7, les Parties ont ensuite adopté et approuvé l’utilisation du format de rapport national en ligne (tel que présenté dans le document AEWA/MOP 4.20) pour la soumission des rapports des Parties contractantes lors des futures sessions de la MOP.

*.*

11. En décembre 2009, le Secrétariat a été informé par le PNUE-CMSC que le système de rapport en ligne à l’appui du format de rapport national en ligne de l’AEWA, développé dans le contexte du projet susmentionné, avait besoin d’être reconçu, essentiellement pour des raisons techniques. Le Secrétariat a été informé que le nouveau système de rapport en ligne devait être élaboré dans un langage de programmation plus flexible (Ruby on Rails). Le nouveau système de rapport en ligne serait élaboré sous la forme d’un générateur de rapports en ligne, pouvant être potentiellement utilisé par plusieurs Secrétariats d’AEM, permettant une création et une mise à jour aisées des modèles de rapport.

12. De janvier 2010 à septembre 2011, tant l’Administrateur technique que l’Administrateur chargé de l'information de l’AEWA ont travaillé directement avec les programmeurs du PNUE-CMSC pour développer, tester et raffiner le nouveau Système de rapport en ligne (ORS) et customiser le modèle de rapport national de l’AEWA utilisant l’ORS.

13. Le 12 octobre 2011, le Secrétariat a finalement pu lancer son premier processus de rapport national en ligne utilisant le Système de rapport en ligne (ORS) en envoyant aux rapporteurs nationaux les identifiants d’accès aux rapports nationaux de la MOP5. Anticipant la future utilisation potentielle de l’ORS par la CMS et ses instruments pour les rapports nationaux en ligne, l’ORS avait déjà été adapté en tant que Système de rapport en ligne de la famille de la CMS.

14. Le Secrétariat désire remercier le gouvernement de la Norvège pour son aide généreuse apportée au premier projet PNUE sur « La gestion des connaissances pour les AEM », sans lequel l’utilisation du rapport national en ligne de l’AEWA et du Système de rapport en ligne (ORS) par la famille de la CMS et les autres AEM n’aurait pas pu se concrétiser. Le Secrétariat aimerait également remercier l'équipe de gestion et de développement du PNUE-CMSC de leur engagement dans ce projet, et espère collaborer avec le Centre pour renforcer encore l’ORS et stimuler l’appui pour ses développements futurs et l’utilisation potentielle par d’autres AEM au-delà de la famille de la CMS.

**IV. Rapports nationaux en ligne pour la MOP5, le Système de Rapport en ligne (ORS) et ses fonctionnalités**

15. L’ORS est une plateforme électronique de pointe pour la présentation des rapports en ligne, qui permet la soumission des rapports nationaux au moyen d’une interface et d’un modèle extrêmement personnalisables, basés sur le Web. Il a été conçu et implémenté comme l’un des composants du projet de Gestion des connaissances pour les AEM du PNUE, financé par la Norvège, et est un instrument de remise des rapports conçu spécialement pour répondre aux besoins des accords environnementaux multilatéraux (AEM) et de leurs processus de rapports nationaux en ligne.

16. L’AEWA est le premier AEM à adapter et utiliser pleinement l’ORS pour ses rapports, mais il est prévu qu’après l’achèvement réussi du cycle de rapports de la MOP5 de l’AEWA, d’autres AEM, à commencer par la Convention sur les espèces migratrices (CMS) et ses instruments associés, se mettront eux aussi à utiliser l’ORS pour leurs processus de rapport en ligne.

17. Contrairement à la plupart des systèmes de rapport existants qui sont encodés, l’ORS permet aux Secrétariats des AEM de concevoir et de mettre à jour leurs modèles de rapports nationaux et de gérer les processus de rapport indépendamment et dans toutes les langues de l’ONU. Se servir du système n’exige aucune connaissance de la programmation du Secrétariat de l’AEM, et permet au personnel non technique d’entrer directement les changements dans les modèles.

18. L’ORS inclut de nombreuses possibilités pour l’élaboration et la customisation de questionnaires indépendants, comprenant beaucoup de types de questions, des dépendances, une réorganisation flexible des questions et des questions sophistiquées en boucle, et le filtrage des options. Du côté des rapporteurs, le système permet aux rapporteurs nationaux désignés la délégation de sections entières ou même des questions individuelles, ce qui signifie que le correspondant national d’une AEM peut assigner une section ou une question spécifique d’un rapport national donné aux experts nationaux qui sont le plus à même d’y répondre.

19. Le modèle de rapport national en ligne de l’AEWA utilise pleinement les caractéristiques actuellement incluses dans l’ORS. Comme le Secrétariat est également parvenu à configurer le modèle utilisant l’ORS, le format de rapport national de l’AEWA comporte des photos ainsi que les noms scientifiques, anglais et français de presque toutes les 255 espèces d’oiseaux d’eau couvertes par l’AEWA, et ceux de diverses espèces non indigènes.

20. En termes de processus de présentation des rapports, le Secrétariat a complété à l’avance tous les rapports nationaux en ligne sur la base des informations soumises par les Parties lors de précédentes sessions de la MOP, ainsi qu’avec les informations d’ouvrages scientifiques de référence précédemment approuvés, et a délivré les identifiants d’accès aux rapporteurs nationaux désignés dès que les rapports étaient préparés. Le Secrétariat a également aidé les rapporteurs nationaux en cas de problèmes et lorsqu’ils ont besoin de conseils sur la révision et la mise à jour de leurs rapports nationaux en ligne. Il a en outre élaboré des conseils aux utilisateurs en anglais et en français sur le mode d’utilisation de l’ORS.

21. À l’exception du temps considérable investi par l’équipe du Secrétariat, les coûts de développement de l’ORS ont entièrement été couverts par le PNUE-CMSC, à titre de projet réalisé dans le cadre du *Projet PNUE de gestion des connaissances pour les AEM.* Le PNUE-CMSC a également convenu d’héberger l’ORS et a garanti son fonctionnement régulier sans frais supplémentaires pour le Secrétariat jusqu’à la fin du cycle de remise des rapports à la MOP5.

**V. Prochaines phases du Rapport national en ligne : Entretien et hébergement, développement d’un outil analytique et autres priorités à long terme**

22. L’article V, paragraphe (c) de l’Accord et les Résolutions 1.3, 3.5 et 4.7 fournissent une indication de l’importance des rapports nationaux au sein de l’Accord. La question des rapports nationaux en ligne est devenue une priorité à partir du TC6 et de la MOP3. Tandis que les Parties demandaient au Secrétariat la mise en place de rapports nationaux en ligne à la MOP3, il est important de noter que le Secrétariat n’avait pas les fonds nécessaires pour permettre de s’attaquer à lui seul à un projet aussi ambitieux et coûteux.

23. Le développement d’un système de rapport en ligne pour l’AEWA n’a été possible qu’à travers le *Projet PNUE de gestion des connaissances pour les AEM* financé par la Norvège. L’ORS développé par le PNUE-CMSC dans le cadre de ce projet international est toutefois bien davantage qu’un outil de présentation des rapports pour l’AEWA. Il s’agit en effet d’un outil générique de génération de rapports en ligne qui peut être potentiellement utilisé par d’autres Secrétariats d’AEM. Alors que cet objectif de projet rendait le développement de l’ORS très complexe, il a résulté dans un outil beaucoup plus sophistiqué qui intéresse déjà d’autres Secrétariats d’AEM, notamment la CMS et la Convention de Ramsar sur les zones humides.

24. Un groupe de travail inter-AEM sur le rapport national en ligne établi sous la *Gestion de l’information et des connaissances (IKM) pour l’initiative des AEM*, réalise actuellement une évaluation des outils de remise des rapports nationaux en ligne développés par les AEM et utilisés par ces dernières. L’ORS développé par le PNUE-CMSC est l’un de ceux-ci. L’AEWA étant le premier AEM à véritablement utiliser l’ORS pour ses rapports nationaux en ligne, l’expérience acquise de ce système tant par les Parties contractantes que par le Secrétariat pendant le cycle de rapport de la MOP5 sera certainement d’un grand intérêt pour ce groupe de travail et pour les Secrétariats des autres AEM potentiellement intéressés par l’adoption de l’ORS pour leurs besoins de rapports nationaux en ligne.

25. Sous réserve que le processus de remise des rapports nationaux en ligne à la MOP5 soit considéré comme ayant été un succès et que l’ORS soit adapté pour être utilisé pour les rapports à la MOP6, les futures priorités en matière de rapports nationaux en ligne pour l’AEWA sont exposées aux paragraphes 26 à 29.

**Entretien et hébergement de l’ORS**

26. Le PNUE-CMSC a informé le Secrétariat que, dans le cas d’un cycle fructueux de remise de rapports à la MOP5, il demanderait au Secrétariat 1 950 £ (de 2 300 à 2 500 € environ) par an pour l’hébergement, l’entretien de base et les services d’aide relatifs au fonctionnement du système ORS. Si la décision est alors prise de continuer à utiliser l’ORS comme plateforme électronique pour la présentation des rapports en ligne par les Parties à MOP5 dans sa forme actuelle, ses coûts d’entretien de base devront être prévus dans le prochain budget de l’AEWA. Une fois ces fonds garantis, le Secrétariat passera des engagements contractuels avec le PNUE-CMSC pour formaliser ces dispositions d’hébergement, de support et d’entretien. Il faudra également améliorer et perfectionner les fonctionnalités du système.

**Développement d’un outil analytique**

27. Il est important de noter que le développement d’un outil analytique lié à l’ORS ne faisait pas partie du *Projet PNUE de gestion des connaissances pour les AEM* d’origine financé par la Norvège mais était une option laissée ouverte en tant que composante à développer dans des projets suivants liés à la gestion des connaissances. Un outil analytique permettra une analyse instantanée et automatique des données issues des rapports nationaux soumis et devra être conçu de façon à permettre un accès facile, basé sur le Web, aux rapports customisés. L’ORS ayant été développé comme un outil générique de rapports nationaux en ligne qui serait potentiellement utilisé par de nombreux AEM, le composant analytique de l’ORS devra également être conçu de façon flexible, permettant aux Secrétariats de concevoir aisément des analyses customisées pour leurs données de rapports nationaux soumis au moyen de l’ORS.

28. Comme il n’est pas certain qu’un projet de gestion des connaissances de suivi soit concrétisé dans un futur proche, le Secrétariat aura besoin de réserver des fonds pour le développement de l’outil analytique. Cependant, comme d’autres AEM y compris la CMS adopteront peut-être l’ORS pour leurs rapports nationaux en ligne, les coûts de développement associés et efforts de réunion de fonds pourront être partagés avec d’autres AEM participants, ainsi qu’avec le PNUE-CMSC. Le Secrétariat a reçu de ce dernier une première estimation du développement de l’Outil analytique. Les coûts sont estimés à environ 90 000-100 000 GBP.

**Autres priorités à long terme**

29. D’autres priorités générales à long terme liées aux rapports nationaux en ligne consisteraient à essayer de :

* Renforcer les format et modèle actuels (Rationaliser et optimiser le modèle lui-même en tenant compte des feedbacks reçus des Parties contractantes)
* Lier et combiner la base de données des rapports nationaux aux autres bases de données disponibles, telles que l’outil Réseau de site critique (CSN),
* Améliorer le taux de soumission et la qualité des rapports (offrir des formations conjointes aux Parties et aux autres AEM),
* Maximiser l’utilisation des informations soumises à travers les rapports nationaux (développer des outils analytiques basés sur le Web pour afficher les données soumises et les rendre plus accessibles, comparables et attrayantes en tant qu’information publiquement accessible),
* Travailler progressivement à l’harmonisation des processus de rapport, en utilisant le Système de rapport en ligne dans toute la famille de la CMS et au-delà.

**Actions requises de la Réunion des Parties *:***

1. Prendre note de ce rapport.

2. Examiner et adopter l’avant-projet de Résolution AEWA/MOP5 DR1 « *Les Rapports nationaux et le système de rapport en ligne* ».

1. Le titre intégral du projet PNUE DELC est « *Renforcement* *de la mise en œuvre des Conventions liées à la biodiversité au moyen de l’utilisation stratégique de l’information : la gestion des connaissances au sein des AEM.*» [↑](#footnote-ref-1)